

Belle et heureuse année

Soisy, un cadre de vie de qualité reconnu au plus haut niveau national

SOISY

INFOS



#01/02
2022

UNE BELLE ANNÉE SOISÉENNE !



Comment ne pas commencer ces quelques lignes en vous souhaitant, bien sincèrement, à toutes et à tous une belle année 2022 ?

Une belle année avec une menace de la Covid-19 enfin éloignée ! C'est un vœu !

De ce point de vue, votre commune, dès 2020, et durant tout 2021, avec ses personnels comme ses élus, s'est fortement impliquée : un nouveau centre de vaccination - dit éphémère - vous accueillera le 17 janvier prochain. Cette implication continuera en 2022, tant que nécessaire et selon le partenariat noué entre l'Agence Régionale de Santé (A R S) et notre Communauté d'Agglomération.

Une belle année de projets, avec la poursuite de la construction de l'Espace Culturel, la réalisation d'un troisième court de tennis couvert, et la réhabilitation de la propriété Bailly dotée d'un nouveau restaurant pour nos Aînés.

Une belle année de projet encore, avec le deuxième Budget Participatif (BuPa) qui permet à votre équipe municipale la mise en œuvre d'une politique toujours plus au cœur des demandes des habitants.

Une belle année de projets toujours ; ils s'inscrivent dans le droit fil des engagements pris par la liste Soisy Avenir que j'ai la chance et l'honneur d'animer. Gage de sérieux, la présentation d'un plan quinquennal (2022 - 2026) lors de la réunion du Conseil municipal le 16 décembre dernier. Ce document reprend toutes les recettes et dépenses prévisionnelles des 5 années à venir. Il est l'expression chiffrée du programme de l'équipe Soisy Avenir. Il montre, selon un scénario médian retenu (ni pessimiste à l'excès, ni d'un optimisme béat), le réalisme des engagements pris.

Une belle année active avec des sorties pour les Séniors et les séjours de vacances pour les jeunes.

Une belle année de tendresse, avec vos messages de la Saint-Valentin que, cette année encore, nous relayerons.

Mais cette année nouvelle, du fond du cœur, je souhaite qu'elle soit pour vous, à titre personnel, source de satisfaction, joie et bonheur.

Sincèrement à vous,

Luc Strehiano
Votre Maire

l'événement

Nouveau : c'est l'Heure du Conte à la bibliothèque

A partir du 19 janvier, la bibliothèque municipale propose un nouveau rendez-vous pour les petits Soiséens. Une fois par mois, une séance de lecture de contes est proposée aux enfants de 0 à 3 ans et de 3 à 6 ans, en alternance.

Les p'tites oreilles Soiséennes vont se régaler ! Une fois par mois, le mercredi à partir de 10h, les bibliothécaires proposent des histoires pour les petits Soiséens, en alternant les tranches d'âges. De nombreuses découvertes seront proposées : des albums "coups de cœur", des comptines... mais aussi des racontapies, des kamishibai... Tout pour éveiller les enfants aux plaisirs du livre et de l'imaginaire !

Créée suite au succès des lectures organisées dans le cadre du programme Gourmanbib, l'Heure du Conte est ouverte aux petits Soiséens de 0 à 3 ans et de 3 à 6 ans, en alternance. Chaque tranche d'âge bénéficie ainsi d'une séance tous les deux mois. Ainsi, l'heure du conte démarrera le 19 janvier avec une séance pour les 3-6 ans. En février, ce sera ensuite au tour des 0-3 ans de profiter d'une séance, tandis que la séance du



mois de mars sera de nouveau consacrée aux 3-6 ans. Le nombre de place étant limité, chaque enfant ne peut venir accompagné que d'un seul parent. Conformément aux mesures sanitaires en vigueur, les accompagnants adultes devront présenter un passe valide afin de pouvoir assister à la séance.

HEURE DU CONTE

A 10h, à la bibliothèque municipale, 20, rue des Ecoles. Places limitées. Passe valable (selon les mesures gouvernementales en vigueur à la date de la séance) pour les accompagnants adultes et port du masque obligatoire à partir de 6 ans. Inscription obligatoire : 01 34 05 21 45 ou bibliotheque@soisy-sous-montmorency.fr

CALENDRIER :

Pour les 3/6 ans : 19 janvier, 16 mars, 18 mai
Pour les 0/3 ans : 9 février, 13 avril, 15 juin

ATTENTION : l'organisation de l'Heure du Conte reste soumise à l'évolution de la situation sanitaire et aux mesures gouvernementales. Tenez-vous informés sur www.soisy-sous-montmorency.fr et sur Facebook : @SoisysousMontmorency



FLASHEZ LE QR CODE ci-contre pour découvrir la vidéo des vœux 2022 de la Ville.
Bonne année 2022 !

LA VILLE MET EN PLACE

UN CENTRE DE VACCINATION ÉPHÉMÈRE

Lundi 20 décembre et 3 janvier derniers, le centre de vaccination éphémère de Soisy a accueilli les habitants venus se faire vacciner contre la COVID-19. Le centre sera de nouveau ouvert le lundi 17 janvier prochain, et est accessible sans rendez-vous.



Pour une première injection comme pour une dose de rappel, ce nouveau dispositif de soutien à la vaccination, organisé par la Ville de Soisy en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, sera de nouveau ouvert le lundi 17 janvier prochain. Accessible sans rendez-vous, il vous suffit de vous présenter muni de votre pièce d'identité et de votre carte vitale afin de pouvoir vous faire vacciner. Les vaccins Pfizer et Moderna y sont proposés.

Afin de permettre au plus grand nombre d'avoir accès au vaccin, les centres éphémères sont également déployés sur d'autres communes de l'agglomération. Ils viennent ainsi compléter l'action des deux centres de vaccination permanents actuellement en activité sur le territoire, à Saint-Brice et à Enghien-les-Bains, depuis le 18 janvier 2021.

PROCHAINES DATES :

Lundi 17 janvier, de 16h à 20h, salle des fêtes, 16 avenue du Général de Gaulle.

Lundi 31 janvier et 14 février 2022 :

Horaires à confirmer.

TENEZ-VOUS INFORMÉS :

Les dates et horaires du centre de vaccination éphémère de Soisy sont annoncées :

- Dans les panneaux d'affichage de la ville
- Sur le site internet
🌐 www.soisysous-montmorency.fr
- Sur la page Facebook de la Ville :
📘 @SoisysousMontmorency

Des centres de vaccination ouverts à tous dans d'autres communes de l'agglomération

Vous n'avez pas pu vous rendre au centre de vaccination éphémère de Soisy ? Plusieurs villes de l'agglomération Plaine Vallée proposent, à des horaires variés, des centres éphémères ouverts à tous. Pour consulter les horaires de ces centres accessibles à tous les Soisiens de 12 ans et plus, rendez-vous sur les sites :

🌐 www.soisysous-montmorency.fr

🌐 www.agglo-plainevallee.fr

Vaccination des enfants de 5 à 11 ans

Depuis fin décembre, et conformément aux recommandations du Conseil scientifique, la vaccination contre la COVID-19 est ouverte aux enfants de 5 à 11 ans. Toutefois, les centres de vaccination éphémères de l'agglomération ne sont pas habilités à vacciner les enfants. Pour faire vacciner votre

enfant, vous devez prendre rendez-vous sur Keldoc ou Doctolib, où des créneaux leur sont spécialement réservés. Des rendez-vous vous seront proposés dans des lieux adaptés (centres pédiatriques, etc.).

Vaccination des enfants de 5 à 11 ans

Prise de rendez-vous sur

🌐 www.keldoc.com et sur www.doctolib.fr

EXPRESSIONS DES ELUS MINORITAIRES

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2022

Le groupe Vivre Soisy vous souhaite une bonne année, pleine de bonheur, santé et réussite. En espérant que cela ne soit pas l'année du démarrage des travaux du BIP. Une ville coupée en deux, un cadre de vie dégradé par une pollution visuelle, atmosphérique et sonore pour nous et les générations futures, ce n'est pas notre ambition. Nous préférons une ville où on pense à l'aménagement des pistes cyclables avant la construction d'une route à 2x2 voies. Conscients des problèmes générés par le BIP actuel, l'intelligence collective et le dépassement des clivages politiques doivent apporter une solution coconstruite avec vous, chers concitoyens. Que cette nouvelle année rime avec joie et partage. Prenez soin de vous.

C. Baas, D. Delaroche, D. Corceiro
Vivre Soisy

Texte non parvenu

BIP ET URGENCE CLIMATIQUE

Lors de la dernière séance du conseil départemental le groupe socialiste et écologiste a déposé une motion visant à déclarer le Val-d'Oise en état d'urgence climatique. Le maire de Soisy et vice-président du conseil départemental va-t-il soutenir cette motion ou proposer un amendement détruisant toute sa portée pour mieux pouvoir faire passer le BIP sur Soisy ?

Catherine David

Texte non parvenu

ANNE JASON, NOUVELLE ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE AUX SPORTS

Lors du Conseil municipal du 16 décembre dernier, Anne Jason, jusqu'ici Conseillère municipale déléguée à l'Information municipale, a été élue Adjointe au Maire, en remplacement de Claudine Bitterli.

Suite à la démission de Claudine Bitterli, partie en province, le Conseil municipal a désigné Anne Jason, Conseillère municipale déléguée à l'Information municipale, pour lui succéder. Lors du Conseil municipal du 16 décembre 2021, elle a été élue Adjointe au Maire et s'est vue confier les délégations des Sports et de l'Information municipale. Un choix logique, tant la nouvelle Adjointe est investie sur la ville : sportivement, d'abord, puisqu'elle y est une fervente « tennismoman » et connaît donc bien le secteur associatif. Mais aussi professionnellement puisqu'elle exerce son activité sur notre commune. « *Je tiens naturellement à saluer et remercier Claudine Bitterli pour son investissement à nos côtés pendant toutes ses années. Nous lui souhaitons le meilleur dans la suite de son parcours. Enfin, je félicite Anne, notre nouvelle Adjointe, dont je sais avec certitude qu'elle saura être un interlocuteur de qualité pour nos associations sportives et les Soiséens,* » a déclaré le Maire, Luc Strehaiano.



Jean Studzinska, nouveau conseiller municipal

Le conseil municipal du 16 décembre a également vu l'arrivée de Jean Studzinska, qui a été installé comme conseiller municipal au sein du groupe Soisy Avenir. Bienvenue !



LA VILLE OBTIENT LE LABEL « VILLE PRUDENTE »



Créé par l'association Prévention Routière, le label « Ville Prudente » récompense l'engagement des communes en matière de prévention et de sécurité routière. En novembre dernier, à l'occasion du Salon des Maires, la Ville de Soisy a fait son entrée dans ce label et obtenu le premier échelon. Parmi les 380 villes candidates en 2021, seules 117 ont ainsi obtenu le label « Ville Prudente », qui met en avant les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routières. Qu'il s'agisse d'aménagements, de formation aux risques routiers ou d'actions de sensibilisation, la Ville de Soisy a ainsi vu son engagement quotidien pour lutter contre l'insécurité routière et offrir un environnement plus sûr aux habitants récompensé. Présence d'agents municipaux pour faire traverser les enfants aux abords des écoles, remise en peinture, pendant l'été, des signalisations au sol de sécurité près des établissements scolaires, opérations de sensibilisation à la sécurité routière, sont autant d'exemples des actions déjà mises en œuvre par la ville. « *Bien entendu, il reste encore à faire,* précise le Maire, Luc Strehaiano, *mais c'est une première reconnaissance des efforts engagés par la Municipalité en faveur de la sécurité de tous. C'est la confirmation que nous prenons la bonne direction et un encouragement à poursuivre notre action.* »

BUDGET PARTICIPATIF SAISON 2 : DÉPÔT DES PROJETS À PARTIR DU 17 JANVIER

Après une édition inaugurale en 2021, le Budget Participatif revient cette année pour une nouvelle saison ! Du 17 janvier au 25 février, les Soiséens âgés de 11 ans ou plus pourront de nouveau proposer leurs projets sur la plateforme dédiée : www.jeparticipe-soisy.fr. Des formulaires papiers seront également disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville et des Centres sociaux municipaux. Pour rappel, le budget participatif permet ainsi de financer des projets d'investissement, ou de fonctionnement, ou mélangeant les deux, qui relèvent de l'intérêt général. Chaque projet doit être compris entre 3000 et 24 000 euros TTC, être situé sur l'espace public communal et relever des compétences de la Ville. Le règlement complet peut être consulté sur le site www.jeparticipe-soisy.fr. Après étude des propositions par les services, les Soiséens seront de nouveau appelés à voter pour les projets qu'ils souhaitent voir mis en œuvre. La Ville se chargera ensuite de les réaliser. L'an dernier, la première édition a permis de mettre en œuvre 7 projets : 3 d'entre eux ont été entièrement réalisés, tandis que les 4 autres sont en cours de réalisation.

**Budget participatif saison 2 :
Dépôt des projets du 17
janvier au 25 février 2022 -
www.jeparticipe-soisy.fr**

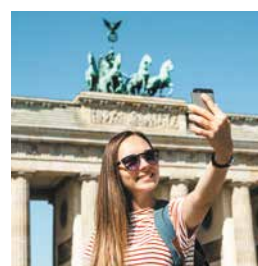


PRÈS DE CHEZ VOUS

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, le recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 26 février 2022. 8 % de la population soiséenne seront recensés sur cette période : les foyers concernés recevront la visite d'un agent recenseur muni d'une carte officielle. Dans le contexte sanitaire que nous connaissons, les Soiséens sont invités à privilégier le recensement en ligne ! Les agents recenseurs se présenteront chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet les agents recenseurs leur distribueront les questionnaires papier, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Recensement de la population - Du 20 janvier au 26 février 2022 - Renseignements au 01 34 05 20 93



A LA DÉCOUVERTE DE BERLIN AVEC LE SERVICE ANIMATION JEUNESSE !

En quelques années, Berlin est devenue la ville la plus branchée d'Europe ! Elle est même comparée à New-York tant elle foisonne d'artistes et de créateurs en tout genre. Du 24 au 30 avril, les jeunes Soiséens de 13 à 17 ans pourront partir à la découverte de la ville, du Reichstag, de la porte de Brandebourg, Checkpoint Charlie. Sans oublier les animations, veillées et autres surprises préparées par l'équipe d'animation !

Destination Berlin ! Du 24 au 30 avril 2022
Inscriptions du 10 janvier (à partir de 13h30) au 22 janvier (jusqu'à 11h45) auprès du service Animation Jeunesse. Renseignements : 01 34 05 20 79

ATTENTION : le séjour à Berlin sera maintenu aux dates prévues uniquement si la situation sanitaire le permet, et sera adapté aux mesures sanitaires et administratives en vigueur en avril 2022 dans le pays de destination.

SORTIES SENIORS : DEMANDEZ LE PROGRAMME

Chaque trimestre, le service Animation Seniors propose des animations conviviales pour le plus grand plaisir des Soiséennes et des Soiséens. Pour le premier trimestre de l'année, le service vous propose une sélection de conférences et visites ludiques et instructives :

Conférence sur les châteaux de la Loire et Annecy. Jeudi 20 janvier à 14h, en salle des Mariages. Entrée libre sur inscription.

Le Val de Loire est classé au patrimoine mondial de l'Unesco pour la diversité de ses châteaux et de ses paysages. Annecy est réputée pour sa vieille ville avec ses rues pavées, ses canaux sinueux son château médiéval et ses maisons aux couleurs pastel.

Exposition « L'Odyssée sensorielle » au Museum d'Histoire Naturelle.

Jeudi 10 février, départ de la Mairie à 8h20. Inscriptions à partir du 24 janvier. De l'équateur au Grand Nord, « L'Odyssée sensorielle » vous invite à faire un grand voyage à la rencontre des milieux naturels et des espèces qui peuplent notre planète. Tarif : 12 €.



Visite guidée de la Samaritaine.

Jeudi 17 mars, départ de la Mairie à 8h20.

Inscriptions à partir du 28 février.

Découvrez toute l'histoire de la Samaritaine, son architecture, mais aussi les rénovations qui ont été effectuées en vue de sa réouverture. Tarif : 26 €.

Inscriptions auprès du service Animation Seniors, en Mairie.

Renseignements : 01 34 05 20 66.

Un passe valable (selon les mesures gouvernementales en vigueur à la date de la sortie) et le port du masque sont obligatoires pour toutes les sorties.

SAINT-VALENTIN : VOS MESSAGES SUR LE PANNEAU LUMINEUX DE LA VILLE

Lundi 14 février 2022, c'est la Saint-Valentin ! La Ville vous propose de célébrer l'amour en publiant vos messages sur le panneau lumineux, situé au carrefour de la rue Carnot et de l'avenue de Paris, face au parc du Val Ombreux. Pour participer :

- Envoyez-nous votre message sur communication@soisy-sous-montmorency.fr
- Votre message ne doit pas dépasser 300 caractères (espaces compris).
- Date limite d'envoi des messages : jeudi 10 février à 12h.
- Les messages seront publiés le lundi 14 février, toute la journée.



QUE FAIRE DE VOTRE SAPIN APRÈS LES FÊTES DE FIN D'ANNÉES ?

Naturel ou floqué, il y a forcément une solution pour votre sapin après les fêtes. Organisées par le Syndicat Emeraude, en partenariat avec la Ville, une collecte en porte à porte et des points de collecte permettent à chacun de s'inscrire dans une démarche respectueuse de l'environnement. Les sapins ainsi déposés pourront être

recyclés. Raison de plus pour ne pas les jeter n'importe où !

Sapins naturels, non floqués, sans décorations et sans sacs :

- Collecte en porte à porte le 17 janvier 2022
- Sortie du sapin la veille au soir

Sapins floqués, en sacs, etc. :

- Jusqu'au 17 janvier 2022.
- 2 points de collecte :
Parking des serres municipales, rue d'Andilly
Parking de Loisirs & Culture : 16 avenue du Général de Gaulle

LA VIE CITOYENNE À SOISY

Luc Strehiano, Maire, Vice-Président délégué du Conseil départemental,

vous reçoit sur rendez-vous
le vendredi de 17h à 19h
Tél. : 01 34 05 20 16

est à votre écoute au téléphone
le jeudi de 18h à 20h
Tél. : 01 34 05 21 90

vous reçoit lors des permanences aux Centres Sociaux Municipaux
• Les Campanules : 1^{er} février / 8 mars à 18h
• Les Noël's : 18 janvier / 15 février à 18h
Passe sanitaire et port du masque obligatoires.

Les Adjoints au Maire
vous reçoivent sur rendez-vous
Tél. : 01 34 05 20 00

Hôtel de Ville :
01 34 05 20 00
✉ mairie@soisy-sous-montmorency.fr

Séances du Conseil municipal :
27 janvier à 21h

Suivez le conseil municipal en direct sur Facebook :
@SoisySousMontmorency

Consultations juridiques gratuites :
Maître Martin vous reçoit le 1^{er} samedi de chaque mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous, en mairie. Tél. : 01 34 05 20 00

Police Municipale : 01 34 05 08 09